

## XII.

1880

## EXPLORATION DE L'ALLÉE COUVERTE DE KERBANNALEC

EN BEUZEC-CAP-CIZUN (FINISTÈRE)

Par Paul DU CHATELLIER.

A cinq cents mètres de la baie de Douarnenez, dans une lande au nord du village de *Kerbannalec*, à l'extrémité est de la commune de Beuzec-cap-Cizun (canton de Pont-Croix), se trouve une magnifique allée couverte, l'une des plus belles que je connaisse.

Cette allée couverte, qui mesure intérieurement 40<sup>m</sup> 95 de long sur 2<sup>m</sup> 20 de large, serait encore complète aujourd'hui, sans la disparition de la table qui recouvrait son extrémité sud (voir le plan, planche X, fig. 16). Orientée nord et sud, elle est fermée, de chaque côté, par huit grands monolithes en granit, posés de champ, supportant actuellement cinq grandes tables, dont l'une est un énorme bloc granitique mesurant 2<sup>m</sup> 75 sur 2<sup>m</sup> 80 et ayant une épaisseur moyenne de 60 centimètres.

On est étonné quand on songe à l'effort qu'il a fallu faire pour poser un pareil bloc sur ses supports. On a dû, pour y arriver, avoir probablement recours à l'emploi de rouleaux et de plans inclinés, ménagés d'autant plus facilement que cette allée couverte est noyée dans une sorte de tumulus ou tertre artificiel, duquel émergent seulement les tables et les extrémités des piliers qui les portent.

Ce monument offre cette particularité remarquable qu'il a, à 4<sup>m</sup> 80 de sa paroi ouest, une ligne parallèle BA de huit pierres, posées de champ en terre, formant en quelque sorte

une seconde galerie à ciel ouvert parallèle à la première. (Voir le plan.)

Avant d'explorer la galerie G, nous faisons une tranchée entre la paroi ouest de cette galerie et cette ligne parallèle de pierres debout, s'étendant de A en B. Nous reconnaissons bientôt que cet espace a été intentionnellement et exclusivement rempli de pierres de toutes dimensions jetées pêle-mêle. De plus, il nous apparaît que les blocs placés debout en terre, suivant la ligne AB, ne l'ont été, certainement, que pour soutenir les pierres jetées entre cette ligne et la paroi ouest de la galerie G, afin d'empêcher les grands monolithes formant le côté ouest de cette galerie de chasser sous le poids des énormes tables qu'ils portent. Cette précaution n'était pas inutile ; car, malgré cela, ces monolithes ont dévié de leur aplomb, et, si cette espèce de contre-fort n'avait pas existé, il est à craindre qu'ils fussent tombés, d'autant plus que quelques-uns n'ont pas leur base très profondément enfouie en terre.

La galerie G étant fermée, à ses deux extrémités nord et sud, par deux grands blocs de granit E et E' debout en terre, nous y pénétrons par son extrémité sud, où manque une table. Les terres qui remplissent la galerie laissant au-dessous des tables un espace vide de 40 centimètres, c'est aussi par là que les moutons du village de Kerbannalec ont pris l'habitude de se glisser dans le monument pour y chercher un abri contre l'ardeur des rayons du soleil pendant les jours de l'été. Durant notre exploration, que nous faisons au mois de juin dernier, ils veulent à tout prix ravoïr leur ombrage, et il leur arrive plus d'une fois de faire irruption dans nos tranchées et de tomber au milieu de nos ouvriers. Ceux-ci finissent par voir en eux des *chorriquets*, voulant absolument reprendre possession du monument qu'ils ont élevé et auquel nous venons aujourd'hui demander de nous livrer les objets que des mains pieuses y ont déposés, il y a bien des siècles, pour obéir à un rite funéraire en honneur dans ces temps primitifs.

A peine sommes-nous descendus de 60 centimètres dans la tranchée ouverte dans la galerie G, à son extrémité sud, que nous commençons à rencontrer quelques fragments de poterie ayant appartenus à des vases bien caractéristiques de l'époque des dolmens. Poussant notre tranchée dans la partie à ciel ouvert entre la table T et l'extrémité E du monument, nous rencontrons une couche d'argile jaune rapportée. Cette argile forme le fond sur lequel seront recueillis les objets qui ont été déposés dans la galerie que nous explorons, ainsi que nous le montrera la suite de notre fouille. Quelques coups de pioche donnés dans cette argile, sur divers points de la galerie, nous permettent de constater qu'elle forme une couche d'une épaisseur moyenne de 40 centimètres, dans laquelle on ne trouve aucun objet étranger. Notons aussi, dès maintenant, qu'en mesurant à diverses reprises, au cours de l'exploration, la hauteur du fond argileux formant l'aire du monument, jusqu'aux tables, nous avons une hauteur moyenne de 4<sup>m</sup> 90 sous table.

Tout cet espace, sauf, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, un vide de 40 centimètres en-dessous des tables, est rempli d'une terre fine, parmi laquelle nous trouvons peu de pierres.

Dirigeant notre tranchée vers l'extrémité nord de la galerie, nous ne tardons pas à pénétrer sous la première table T. A partir de ce moment, les fragments de poterie deviennent plus nombreux et nous constatons la présence de restes de charbon un peu à toutes les profondeurs de la tranchée. Ces morceaux de charbon deviennent, du reste, plus nombreux à mesure que nous approchons du fond, sur lequel nous relevons bientôt quelques éclats de silex. Parmi ceux-ci est une assez jolie petite lame dessinée sous le N° 4.

Bientôt nous constatons, sur l'argile du fond, une couche de cendre grisâtre, mêlée de gros morceaux de charbon, épaisse de 2 à 3 centimètres, occupant toute la largeur de la galerie sur une longueur de 80 centimètres. Dans cette cendre, nous

ramassons de nombreux éclats de silex, parmi lesquels deux pointes de flèche, dessinées sous les N<sup>os</sup> 2 et 3.

Arrivés en V, sous la table T, nous relevons, près de la couche de cendre dont il vient d'être question, une écuelle à fond plat mesurant 45 centimètres de diamètre à l'orifice et 6 centimètres de profondeur. Cette écuelle, en terre très épaisse et résistante, était déposée sur l'orifice. Sa couleur varie du rouge au brun, suivant la cuisson de ses différentes parties. Près d'elle étaient deux objets en ardoise, reproduits sous les N<sup>os</sup> 4 et 5. Sont-ce des instruments, pointes de lance et haches, ou simplement des objets symboliques? J'incline vers cette dernière opinion, quoique j'aie entre les mains les dessins de lames en ardoise polie, mesurant 22 et 40 centimètres de long, pointues à une extrémité, arrondies à l'autre et d'une largeur moyenne de 3 à 4 centimètres. Trouvées en Irlande, M. J. Evans n'hésite pas à qualifier ces lames de poignards ou épées (1).

Près de ces objets en ardoise était un second vase en forme d'écuelle à fond rond, dessiné sous le N<sup>o</sup> 6, en terre mince, mal cuite, mal façonnée et peu résistante. Il est décoré sur son pourtour de trois groupes de six stries chacun, faites avec l'ongle dans la pâte encore tendre. Ce vase mesure 46 centimètres de diamètre à l'orifice et a 10 centimètres de profondeur.

Quittant la table T, nous nous engageons sous la 2<sup>e</sup> table de la galerie et nous rencontrons une pierre à concasser le blé. Elle est brisée, sans doute pour obéir à un rite funéraire. Bientôt ici, comme sous la table T, nous trouvons déposée sur l'argile du fond une large couche de cendre grisâtre, mêlée de charbon, s'étendant, sur une largeur de 60 centimètres, du milieu de la galerie aux piliers faisant sa paroi est.

Dans cette couche de cendre, nous relevons en P trois

(1) Ces dessins m'ont été communiqués par M. E. Cartailhac, directeur des matériaux.

pendeloques en pierre, dessinées sous les N<sup>os</sup> 7, 8 et 9. Ces pendeloques ont été forées des deux côtés à la fois, de façon que les deux trous présentent l'aspect de deux cônes se réunissant par la pointe à peu près au centre de la pierre.

L'une de ces pendeloques, celle dessinée sous le N<sup>o</sup> 8, est un grain de quartz d'un beau jaune veiné de noir; elle est excessivement polie et a un très beau lustre.

Pour arriver à percer un objet aussi petit, ainsi que cela se pratique encore aujourd'hui chez certaines tribus sauvages, on tenait, paraît-il, l'objet entre deux des doigts de pied et on le forait à l'aide de sable tenu humide et d'une baguette de bois dont l'extrémité appuyait dessus et à laquelle on imprimait un mouvement de rotation en la maintenant verticale.

La pendeloque dessinée sous le N<sup>o</sup> 8 est un petit galet gris foncé verdâtre, traversé dans le sens de la longueur par une veine de quartz blanc. Celle dessinée sous le N<sup>o</sup> 7 est un petit galet gris clair décoré sur ses deux faces de petites rainures peu profondes qui, quoique assez symétriquement disposées autour du trou de suspension, sont peut-être naturelles.

Près de ces pendeloques étaient placés, en V', plusieurs vases, dont trois de la forme de celui dessiné sous le N<sup>o</sup> 10. Tous trois sont mal conservés. L'un d'eux est cependant à parois très épaisses, mais la terre en est mal cuite et mal liée. Ces vases, comme du reste ceux que nous avons précédemment décrits, et aussi comme ceux que nous rencontrerons encore au cours de cette exploration, sont faits à la main et sans le secours du tour ni du plateau tournant.

Près d'eux était un quatrième vase, grande écuelle à fond rond, ayant 20 centimètres de diamètre à l'orifice et 14 centimètres de profondeur. Ses parois, minces et en terre inégalement cuite, ont mal résisté au long séjour qu'il a fait en terre.

Continuant à pousser notre tranchée vers l'extrémité nord de la galerie, nous nous engageons sous la troisième table. Comme précédemment, nous constatons des fragments de charbon un peu à toutes les profondeurs dans l'épaisse couche

de terre que nous manions. Nous recueillons aussi çà et là quelques percuteurs et d'assez nombreux éclats de silex, pour la plupart déposés sur le fond de la galerie. Parmi ces derniers, nous reconnaissons deux petits grattoirs. J'ai dessiné l'un d'eux sous le N° 44.

Ces éclats de silex deviennent plus abondants au milieu d'une couche de cendre couvrant, sous la quatrième table, un large espace au fond de la galerie. Nous distinguons parmi eux plusieurs petites lames en silex gris du genre de celle dessinée sous le N° 1, lames dont quelques-unes sont brisées, et aussi deux pointes dessinées sous les N°s 42 et 43. En H, au milieu de la couche de cendre, nous rencontrons une jolie hache polie en diorite verdâtre, reproduite sous le N° 44 de notre planche.

A peu de distance de cette hache, nous recueillons successivement trois morceaux de poterie ayant appartenu à un vase caliciforme à couverture brune luisante, décoré à sa surface de bandes ornées de pointillés. Ce sont les trois seuls morceaux ainsi décorés que nous ayons trouvés dans toute cette exploration.

A quelques centimètres plus loin, vers le milieu de la galerie, sous la quatrième table, à 25 centimètres au-dessus de l'argile du fond, nous relevons une fusaiïole en terre cuite brune, dessinée sous le N° 15. Cette fusaiïole, par sa forme, semble nous reporter à l'époque du bronze. Serions-nous donc ici en présence d'un monument qu'il faut faire remonter à l'époque de la transition de la pierre polie au bronze ? C'est, du reste, la première fois qu'il nous arrive de trouver un objet semblable dans un dolmen ou dans une galerie couverte.

En terminant cette exploration, avant d'arriver à l'extrémité E' de la galerie, outre une pointe de javelot en quartzite gris, taillée à cinq éclats sur sa face supérieure et ayant en-dessous le bulbe de percussion parfaitement marqué, nous recueillons plusieurs fragments d'une écuelle à fond rond, en terre épaisse et résistante. Mesurant 20 centimètres de diamètre à l'orifice,

cette écuelle, d'un beau brun lustré, était décorée sur son pourtour, à 2 centimètres du bord, de trois petits appendices ou oreilles, assez semblables à ceux que l'on voit sur le bord des écuelles encore en usage dans nos campagnes.

C'est à grand'peine que nous avons pu en partie reconstituer ce vase, qui avait été brisé intentionnellement, probablement, lors des cérémonies qui accompagnèrent le dépôt des restes incinérés dans notre monument, et dont les morceaux avaient été jetés çà et là dans la galerie. Nous en avons, en effet, recueilli des fragments aux deux extrémités opposées de l'allée.

Après avoir terminé notre exploration, nous fûmes, avec deux ecclésiastiques venus nous assister dans nos recherches, faire une excursion jusqu'à la côte voisine et jouir du beau spectacle qu'offre cette magnifique baie de Douarnenez, avec les lignes grandioses qui l'encadrent. Chemin faisant, nous visitâmes la chapelle de Saint-Conan, près de laquelle on nous montra, à cent mètres de la mer, sur la falaise qui la domine de 50 à 60 mètres, une énorme roche qui passe, dans les traditions religieuses du pays, pour être le bateau sur lequel saint Conan, venant d'Irlande, accosta sur cette terre sauvage.

Cette légende se retrouve assez fréquemment sur nos côtes de Bretagne. Ici, du reste, la roche prête à l'imagination, elle a certains rapprochements avec la forme de nos bateaux. De plus, posée sur deux roches plus petites, qui l'élèvent au-dessus du sol, elle y est en équilibre et a l'air d'une barque tirée au sec et placée sur son chantier.

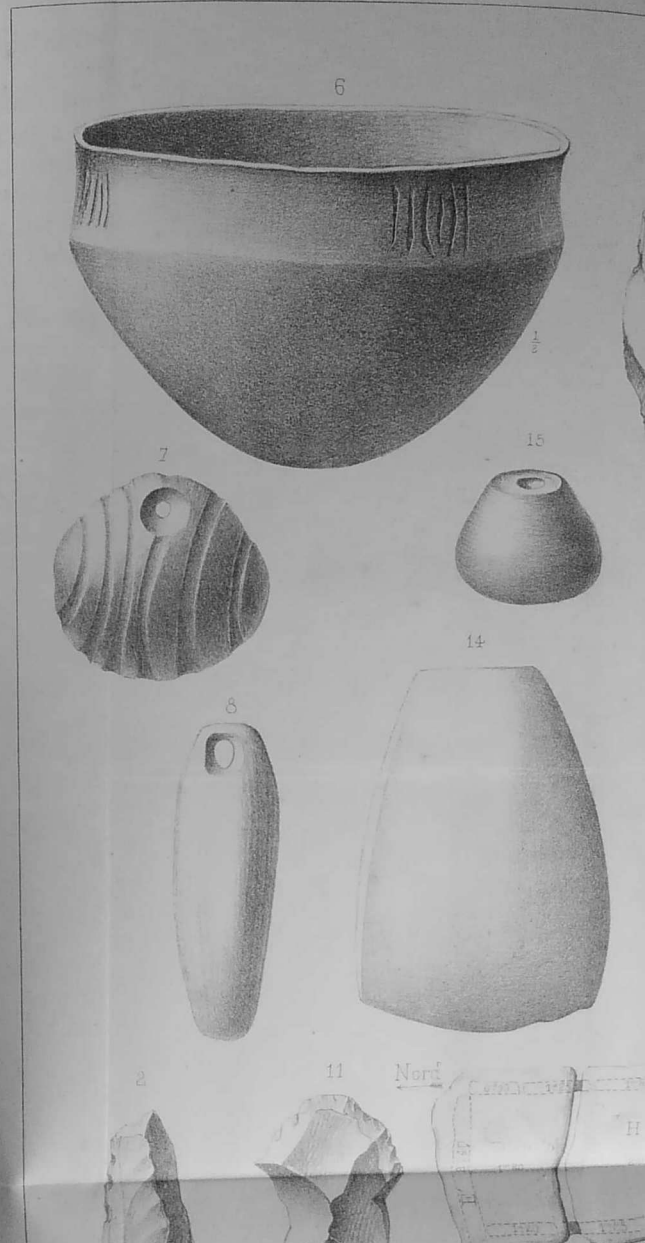
Quand nous revenons de cette petite excursion, nos hommes ont tout préparé pour le départ et nous nous mettons en mesure d'effectuer notre retour, emportant notre précieux butin.

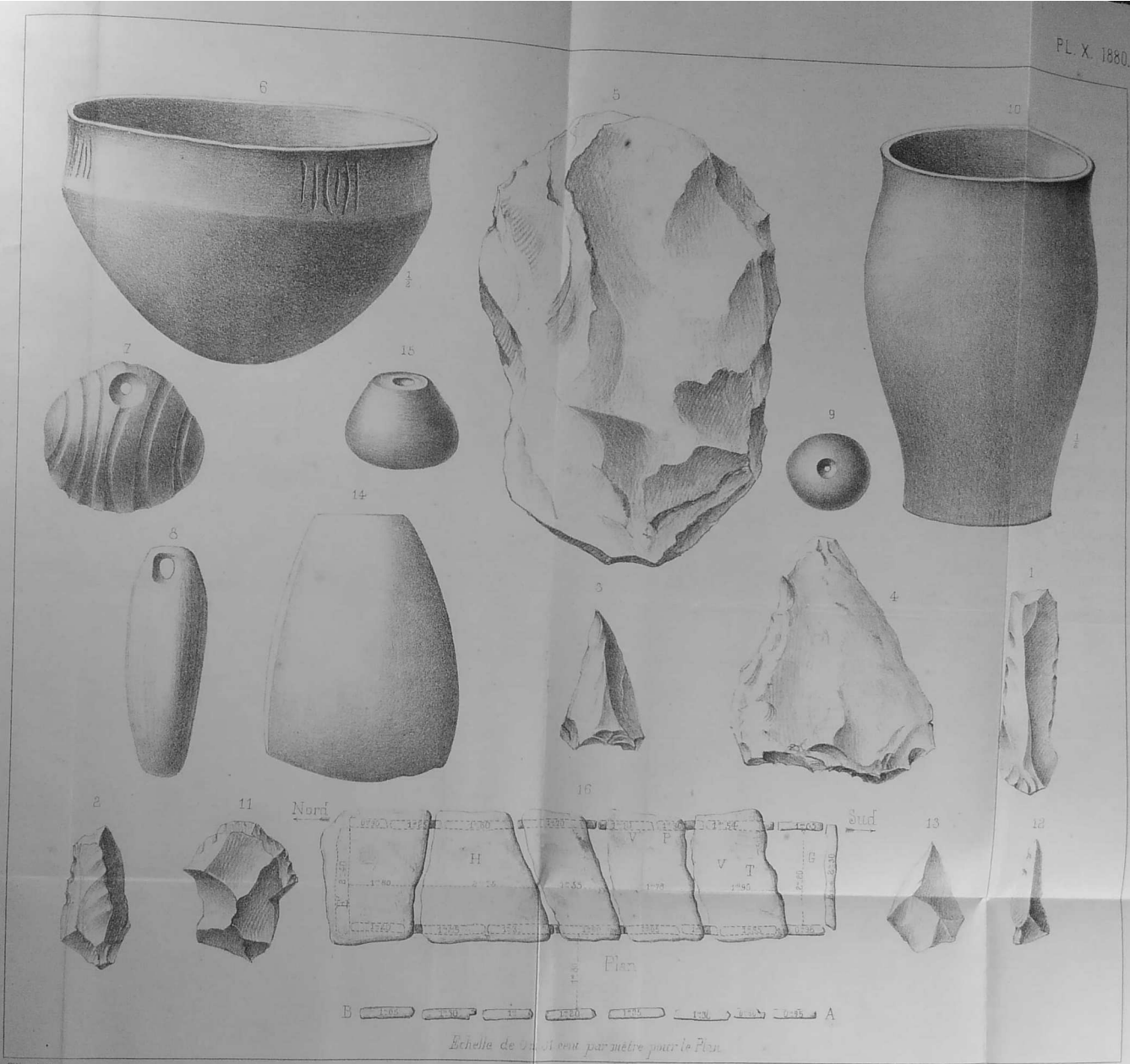
Après avoir quitté Kerbannalec, à 300 mètres au sud du village, sur le bord du grand chemin conduisant de Pont-Croix à Poullan, on passe près d'un tumulus aplati que j'eus désiré explorer tandis que j'étais sur les lieux ; mais son propriétaire, quoique très sensible aux plaisirs alcooliques, ré-

sista à tous les petits verres que je lui fis verser. Il fallut donc partir et nous nous dirigeâmes vers Poullan.

Nous reconstrûmes bientôt, sur notre droite, un petit tumulus à 100 mètres du chemin. Ce tumulus a été fouillé il y a quelques années. Par qui? je ne sais. Au fond était une sépulture en forme de coffre, faite par quatre pierres posées de champ et recouvertes par une assez grande dalle. Ce coffre ne contenait, m'a-t-on assuré, que quelques restes d'un squelette à peu près disparu.

Ce fut là notre dernière étape avant de rentrer au logis après quatre jours employés à notre exploration.





ALLÉE COUVERTE DE KERBANNALEC  
en Beuzec-cap-cizun Canton de Pont-croix (Finistère)

